



## Royal Club Philatélique Brainois

**Mars**  
**2021 – 558**

Tirage : 60 exemplaires



Prochaines réunions  
21 mars 2021 et 4 avril, de 9h30 à 11h30  
Sous réserves des décisions communales et du Centre Culturel

### Sommaire

Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 - Petite annonce  
3 - Le saviez-vous : Les timbres de la Croix-Rouge de 1918  
12 - Réalisation inter-membre

□ □ □ □ □

### En direct du Secrétariat

#### **Notre club subit peut-être le confinement, mais certainement pas la paralysie... !**

Annoncée dans notre bulletin précédent, l'initiative de notre ami Paul Lochtenbergh a démarré avec un franc succès. Je rappelle qu'il s'agit du prêt de cinq carnets de circulation remis lors d'un rendez-vous individuel, et restitués deux semaines plus tard, dans le respect des mesures sanitaires. Fin janvier, six de nos membres ont déjà pu bénéficier de ce service original, et ils étaient dix début février. Un grand bravo à Paul pour la qualité de son organisation ! Pour l'instant, nous devons limiter le nombre de participants et accordons la priorité aux membres qui ont régulièrement consulté des carnets en 2020. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Paul (0476/30.12.97) ou moi-même (0492/03.07.25).

D'autre part, je répète une excellente nouvelle qui a déjà été communiquée par courrier électronique à certains d'entre vous : les photos relatives à la cérémonie du 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre club, de même qu'un diaporama de six minutes, sont disponibles sur notre site internet à la page « Manifestations ». Vous prendrez certainement du plaisir à découvrir les images qui ont immortalisé cet événement important pour notre club.

A bientôt.

Jacques Van Wylick, secrétaire

### Taux ajustés des timbres à partir de janvier 2021

Bpost ajustera les tarifs des droits de timbre à partir du 1er janvier 2021. Pour les envois en Belgique, il existe une distinction entre le tarif non prior et le tarif antérieur. Voici un aperçu des tarifs postaux les plus courants :

- Timbre non antérieur (toujours décerné dans les 3 jours ouvrables) :  
€ 1,07 (pour 10 achetés) ou € 1,10 (acheté chacun) = 44,38 BF
- Timbre antérieur (toujours l'attribution du jour ouvrable suivant) :  
€ 1,57 (par 5 ou pour 10 achetés) ou € 1,60 (acheté chacun) = 64,54 BF

Le tarif d'une expédition normalisée **en Europe sera de 1,85€** avec un achat minimum de **5 timbres** et de **1,91 €** (= 77,05 BF) si les timbres sont achetés **individuellement**.

Pour les envois **hors d'Europe**, le tarif international sera acheté avec **5 timbres, 2,07 €** et acheté par pièce à **2,13 €** (= 85,92 BF).

(Le taux « *acheté* » *s'applique* également si des timbres avec indication de valeur en BF sont toujours utilisés).

Les clients peuvent calculer eux-mêmes le prix.

### DICTONS DU MOIS DE MARS

Pour les Anciens, chaque jour du mois ou de la semaine avait sa physionomie propre : tel jour était favorable au labour, tel autre défavorable aux voyages. Aujourd'hui encore, la vente des billets de loterie s'accroît chaque vendredi 13.

A mars poudreux, avril pluvieux. Dicton du 1<sup>er</sup> mars

Au commencement, à la fin, mars a du poison. Le 2

Autant de brouillard en mars que de gelées en mai. Le 3

Autant de brumes en mars, autant de fruits en mai. Le 4

Autant de gelées en mars, autant de rosées en avril. Le 5

Brouillard en mars, gelée en mai. Le 6

C'est en mars que le Printemps chante, et que les rhumatismes commencent (ou augmentent). Le 7

Des fleurs de mars ne tient pas compte, non plus que des filles sans honte. Le 9

Des fleurs que mars verra, peu de fruits on mangera. Le 10

Des fleurs qui s'ouvrent en mars, on n'a que le regard. Le 11

En février, civelles, en mars, bonnes et belles, En avril, fi d'elles. Le 12

En mars, autant de gelées, en avril autant de poussées. Le 13

En mars, firmament très éloigné, changement de temps peu éloigné. Le 14

En mars les vaches au pré, si ce n'est pour manger, c'est pour s'y gratter. Le 15

En mars, manteau de neige dans les près, manteau de foin prochain été. Le 16

Dans la plupart des pays d'Europe (mais pas en Amérique du Nord), le dernier dimanche de mars est celui du passage à l'heure d'été.

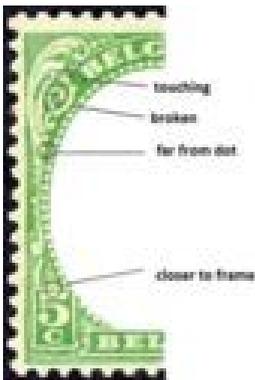
Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps. Le 30

**LE SAVIEZ-VOUS**

**Les timbres de la Croix-Rouge 1918.**

**Généralités**

Un arrêté ministériel du 10 décembre 1917 autorisa l'émission d'une nouvelle série de timbre de la Croix-Rouge. La nouvelle émission ne devait plus être restreinte à trois timbres comme les précédentes, elle serait constituée par un tirage spécial et limité des 14 timbres-poste en usage, avec des couleurs ou des nuances modifiées, et une surcharge rouge indiquant le montant de la surtaxe dont le produit était destiné à l'œuvre de la Croix-Rouge.



Le Roi Albert I 5 Centimes existe en 5 types : Type I à V. Type V (également appelé type 1A) est similaire au type I, sauf que la bande supérieure du chiffre gauche "5" est plus proche du cadre et de la lettre.

Les timbres de la Croix-Rouge furent émis le 15 janvier 1918. Ils furent mis en vente, à partir de cette date, dans les quelques bureaux de poste encore en service en territoire belge non occupé par l'ennemi. On put également se les procurer, en France, au bureau de la poste belge au Havre - Sainte Adresse - et au bureau militaire de Calais, en Angleterre, au bureau installé, à Londres, sous la direction de Me Carton de Wiart.

En septembre 1918, un marchand hollandais demanda à pouvoir acheter ce qui restait du 10 fr + 10 fr environs 7000 exemplaires, à prix réduit. On lui répondit que le prix de chacun de ces timbres restait fixé à 20 francs. Il ne donna plus signe de vie. de poste du Royaume. Cette distribution se fit au début de 1919, il restait alors, notamment, environ la moitié du tirage des timbres des grosses valeurs.

Après la libération du territoire, le stock restant fut réparti entre les divers bureaux la vente ne marchant guère dans les bureaux de poste de province, on fit rentrer, au bureau de Bruxelles-Centre, tout le stock restant. Les timbres ne purent désormais plus être acquis qu'à ce seul bureau.

La série fut mise hors-cours le 15 août 1920. Les feuilles restées invendues furent alors expédiées à l'administration centrale, qui les fit brûler à l'atelier du timbre de Malines. Il aurait été détruit ainsi, notamment :

- 40278 pièces du 1 fr + 1 fr
- 6077 pièces du 2 fr + 2 fr
- 10767 pièces du 5 fr + 5 fr
- 2830 pièces du 10 fr + 10 fr.

L'impression des timbres et de la surcharge, fut confiée à la maison Waterlow et fils, de Londres, qui avait fourni l'émission de 1915. Les timbres à l'effigie du roi furent imprimés dans la même teinte fondamentale que ceux de 1915, mais dans d'autres nuances. Les autres vignettes de la série reçurent des teintes différentes de celles de 1915. Une des raisons de ces modifications de nuances ou de teintes fut le désir d'empêcher le travail des faussaires qui auraient pu appliquer de fausses surcharges sur les timbres ordinaires de l'émission de 1915. C'est une raison analogue qui fit choisir le fond bleu, au lieu du fond noir usuel, pour les timbres de la Croix-Rouge du Congo belge, émis en 1918 également.

La surcharge devait être appliquée toujours à la même place : dans les timbres à effigie, elle devait encadrer celle-ci de façon que la barre transversale de la croix fût placée à hauteur du nez et de la bouche.

On sait combien, d'ordinaire, les émissions à surcharge sont productrices de variétés et d'erreurs.

Il paraîtrait que, pour cette émission, on a tiré de chaque valeur une feuille de 100 ou de 50 timbres, non dentelé, qui était remise directement au Ministre des Chemin de fer, Postes et Télégraphes. Ils étaient destinés aux cadeaux à faire par le Ministre aux personnalités officielles qui lui en feraient la demande : ministres, sénateurs, députés, hautes personnalités étrangères même, à raison d'un exemplaire par demande.

Mais il advint que certains des bénéficiaires firent cadeau de leur exemplaire à des collectionneurs qui, poussés par l'esprit de lucre, mirent ces vignettes en vente. Bref, il y eut une enquête, dont le résultat le plus clair fut que le ministre décida, de ne plus jamais faire procéder à des tirages spéciaux, qui fit assez de bruit dans la capitale par des réclamations.

Les feuilles comportent 100 timbres comme un panneau de la feuille correspondante de l'émission de 1915. Toutes les feuilles portent la marque « Dépôt 1918 » sur le bord inférieur, à environ 5 centimètres de l'extrémité droite de la feuille. Ce petit détail montre avec quel soin on procéda à la moindre opération de cette émission, les feuilles correspondantes de 1915 ont la marque de dépôt placée très irrégulièrement, bien rarement à la même place. Chaque feuille porte, en outre, un numéro, ce numéro est placé verticalement, soit de bas en haut, soit de haut en bas, suivant qu'il se trouve dans l'angle supérieur gauche ou dans l'angle inférieur droit de la feuille.

Tous les timbres à l'effigie sont, comme ceux de 1915, du type I. on sait, en effet, que les types II, III et IV, qui se retrouvent dans les vignettes avec effigie au type de 1915, datent de l'après-guerre. Nous retrouverons donc, toujours ici, les traits de couleur coupant les volutes dans les ornements à droite et à gauche du mot « Belgique », les grandes lettres C ou les petites lettres C dans les cartouches de la valeur, toutes deux avec la branche inférieure effilée, les timbres avec grand C et ceux avec petit C étant répartis dans la feuille sans aucun ordre apparent.

Le piquage, est celui de 1915 : 14 pour les timbres à effigie, 15 pour les autres. L'impression est soignée pour toutes les valeurs. Les timbres de 15 c.+15 c. et de 20 c.+20 c. ont fait l'objet de tirages supplémentaires plus soignés encore. La surcharge est généralement apposée avec énormément de soin, d'où le nombre vraiment restreint de variétés de surcharge.

Nous distinguerons chaque fois, lors de l'examen particulier de chaque valeur les variétés du timbre et les variétés de la surcharge. Pour cette dernière et pour l'ensemble des valeurs de 35c aux 10 fr. il a été trouvé, en tout et pour tout, seulement deux variétés de surcharge nettement caractéristiques : une pour le 35 c +35 c et une pour le 50c+50c. pour les variétés du timbre, elles ne sont pas bien nombreuses non plus.

## Etude particulière des différentes valeurs

1 C. + 1 C. orange

Nuances : orange clair, orange, orange rougeâtre clair, orange rougeâtre

- 1- La partie supérieure du dernier E de BELGIE se prolonge fortement vers le bas.
- 2- La 10<sup>e</sup> perle du cadre ovale, à droite, est liée à l'ornement qui se trouve à sa droite.
- 3- Brisure du cadre du cartouche inférieure dans l'intervalle compris sous les lettres LG de BELGIE.
- 4- La 6<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de gauche de la valeur est soudée à l'ornement qui se trouve à sa gauche. Par contre, la grosse perle qui devrait terminer cet ornement s'en trouve séparée.
- 5- Tache circulaire blanche, avec un gros point orange au centre .de la chevelure, sous le premier E de Belgique

Variété de surcharge

- 1- Chiffre 1 de la surcharge plus petit et plus épais.
- 2- Chiffre 1 de la surcharge « tronqué, long et maigre »
- 3- Chiffre 1 dépourvu de son crochet supérieur, dit chiffre sans tête.
- 4- Chiffre 1 un peu plus haut que dans les autres timbres
- 5- Croix et valeur trop haut.

2 C. + 2 C. brun

Nuances : brun clair, brun, brun foncé

- 1- Entaille dans le bord inférieur, près du coin de gauche.
- 2- Le cartouche de gauche est relié obliquement au bord inférieur du timbre
- 3- Petit épaissement du cadre blanc du cartouche de gauche, un coin intérieur et inférieur gauche.
- 4- Point blanc à gauche du C de gauche.
- 5- La queue du chiffre 2, dans le cartouche de droite, est allongée, la partie droite du cadre du cartouche est légèrement déformée.
- 6- La 2<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de droite a un petit appendice dirigé vers la droite.
- 7- Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> perles au-dessus du cartouche de droite sont reliées entre elles.
- 8- Les deux perles sous le dernier E de Belgique sont reliées entre elles et au cadre blanc
- 9- L'ornement du coin supérieur gauche présente un petit renflement dirigé vers le haut.
- 10- Coup de burin partant du bas de la chevelure, à gauche, et dirigé obliquement vers le bas.
- 11- Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> perles au-dessus du cartouche de gauche sont soudées entre elles, la 8<sup>e</sup> est reliée à l'ornement qui se trouve sa gauche.
- 12- L'œil du côté droit du timbre a le sourcil beaucoup plus fourni que dans les autres valeurs.

- 13- Un point blanc immédiatement au-dessus du bouton de la tunique.
- 14- Petit ergot se détachant de la partie horizontale du cadre blanc du médaillon central et empiétant sur la tunique.
- 15- Petit trait brun surmontant la narine de droite.
- 16- Point brun sur la joue du Roi.

Variétés de surcharge :

- 1- Croix et valeur trop bas, variété constante pour tous les timbres de certaines feuilles.
- 2- Le chiffre 2 est différent, sa tête descend très bas.
- 3- Le chiffre 2 et la lettre C de la surcharge sont reliés par un trait vertical.
- 4- Chiffre 2 et lettre C plus rapprochés que dans les autres vignettes.
- 5- Un petit point rouge à 2 m/m à gauche de la base du chiffre 2.
- 6- Lettre C plus maigre que partout ailleurs.
- 7- Variations légères dans la forme de la lettre C et dans la forme du chiffre 2, légères irrégularités dans le tracé des bras de la croix, dans leur horizontalité ou leur verticalité.

5 C. +5 C. vert

Nuances du timbre : vert, avec surcharge rouge-rouille, vert un peu plus clair, avec surcharge rouge

- 1- La 10<sup>e</sup> perle à gauche est jointe à l'ornement qui se trouve à sa gauche.
- 2- La 1<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de droite est presque imperceptible, la 2<sup>e</sup> est réduite à un point, la 3<sup>e</sup> à un point plus gros.
- 3- La 12<sup>e</sup> perle à droite est réduite à un point.
- 4- La 1<sup>e</sup> perle en dessous du cartouche de gauche de la valeur est reliée au cadre ovale.
- 5- Un point blanc en dessous de la partie droite du cartouche de gauche de la valeur.
- 6- Cadre du cartouche de droite de la valeur brisé, à sa partie droite, à hauteur de la base du 5.
- 7- La 1<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de droite est réduite à un croissant.
- 8- La 2<sup>e</sup> perle au-dessus du même cartouche est jointe au cadre blanc ovale.
- 9- Le bord supérieur du cartouche de gauche de la valeur est dépourvu de sa ligne d'encadrement, le cadre semble être formé par la 1<sup>e</sup> ligne horizontale du fond au-dessus de ce cartouche.
- 10- Brisure du cadre inférieur sous le G de BELGIE.
- 11- Ornement supérieur de droite coupé par un trait vert. En même temps bavures au bord inférieur du cadre.
- 12- La perle qui se trouve en dessous et immédiatement à gauche de la verticale de la base du B de Belgique, est remplacée par un gros point vert, encadré d'un mince filet blanc.

Variétés de surcharge :

- 1- Surcharge double, il n'y aurait eu qu'une seule feuille de l'espèce ayant échappé au contrôle.

- 2- Surcharge double, en dehors des surcharges nettement doubles, les chiffres 5 et des lettres C légèrement doublées vers la gauche, par un trait continu d'une teinte moins intense que celle de la surcharge.
- 3- Dans tous les timbres l'espace vertical entre le chiffre 5 et la lettre C est moindre que dans les autres exemplaires.
- 4- Dans tous les timbres l'espace vertical entre le chiffre 5 et la lettre C est moindre que dans les autres exemplaires.
- 5- Variétés secondaires : légère différence dans la forme ou la grandeur du chiffre 5, même chose pour la lettre C et légères irrégularités des bras de la croix.

10 C. + 10 C rouge

Nuances du timbre et de la surcharge :

Rouge avec surcharge rouge, rouge clair avec surcharge rouge et rouge avec surcharge carmin foncé et transparente au dos du timbre.

Variétés du timbre :

- 1- Petite entaille dans le bord inférieur, près du coin de gauche.
- 2- La pointe de la cartouche de gauche de la valeur se prolonge vers le bas.
- 3- Petit renflement du cadre inférieur du cartouche.
- 4- Petit ergot vers le bas, au cadre inférieur du même cartouche sous l'intervalle entre B et E.
- 5- Un point blanc surmonte le L de BELGIE.
- 6- Encoche en bas du timbre, sous le L de BELGIE.
- 7- Les lettres L et G de BELGIE sont reliées l'une à l'autre. En même temps, la perle située sous le Q de Belgique est coupée en deux par un trait rouge.
- 8- Le C de droite est joint au cadre de son cartouche.
- 9- La 1<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de droite est jointe au cadre de ce cartouche.
- 10- Petit trait blanc traversant tout l'ornement du coin supérieur droit.
- 11- Les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> perles au-dessus du cartouche de droite sont soudées l'une à l'autre.
- 12- Brisure dans la partie droite du cadre du cartouche de gauche de la valeur.
- 13- Un trait au-dessus de l'oreille.
- 14- Un petit point blanc avec, à sa gauche ; un petit point rouge, sous le cartouche de gauche de la valeur.

Variétés de surcharge :

- 1- Surcharge double.
- 2- Surcharge doublée, chiffre 1 et 0 et lettre C légèrement doublés vers la gauche, par un trait continu de teinte moins intense que celle de la surcharge elle-même. La croix ne présente pas la même particularité.

- 3- Chiffre 1, de la surcharge tronqué, il y a une obliquité légère vers la gauche, du haut vers le bas.
- 4- Chiffre 1 et 0 plus grand.
- 5- Croix et valeur trop haut.
- 6- Bavure à la partie inférieure de la lettre C.
- 7- Tous les timbres de la 10<sup>e</sup> colonne ont les chiffres et la lettre C plus gros que dans les autres colonnes.
- 8- Comme conséquence de la variété numéro 7 : dans plusieurs de ces timbres, le petit crochet oblique de la tête du 1 a disparu ou n'est plus que faiblement visible.
- 9- Les chiffres 1 et 0 de la surcharge sont reliés par un trait carmin horizontal, à peu près à mi-hauteur de ces chiffres.
- 10- Au 4<sup>e</sup> timbre de la 10<sup>e</sup> rangée, le chiffre 1 est plus maigre qu'ailleurs et le 0 est mal formé.
- 11- Variétés secondaires : légères différences dans la forme des chiffres et de la lettre C, légères irrégularités dans les bras de la croix.

15 C + 15 C violet

Nuances : violet, violet clair, (tirage soigné), violet clair (tirage très soigné, ayant donné des timbres superbes).

Variétés du timbre :

- 1- Epaissement du cadre du cartouche du mot BELGIE, à gauche, à mi-hauteur et en face de la lettre B.
- 2- Dans le même cartouche, les lettres B et E sont jointes à la partie supérieure.
- 3- Petit ergot blanc pointant sur le fond sombre de la tunique, au-dessus du I de BELGIE.
- 4- Perle sous le 1<sup>er</sup> E de Belgique jointe au cadre blanc ovale.
- 5- Le dernier E du même mot se prolonge, en haut, par une tache ovale.
- 6- Un point blanc dans le Q de Belgique.
- 7- Tache violette sur la partie inférieure du B du même mot.
- 8- La barre qui devrait être verticale, au chiffre 5, dans le cartouche de droite, est nettement oblique.

Variétés de surcharges :

- 1- Croix et valeur trop bas.
- 2- Croix plus petite du tirage soigné.
- 3- Chiffre 1 de la surcharge plus court, du bas, que le chiffre 5 voisin.
- 4- Dans maintes feuilles, plusieurs timbres de la 9<sup>e</sup> colonne ont par contre, le chiffre 1 plus grand que le 5,
- 5- Variétés secondaires : légère différence dans la forme des chiffres et de la lettre C, légères irrégularités dans les bras de la croix.

20 C + 20 C, mauve

Nuances : mauve foncé, mauve clair (tirage très soigné, très beau timbre)

Variétés du timbre :

- 1- Ergot descendant du coin supérieur gauche du cartouche de BELGIE, en même temps, la 12<sup>e</sup> perle à gauche est liée à l'ornement qui se trouve à sa gauche.
- 2- Le 1<sup>er</sup> E de BELGIE a la branche horizontale supérieure terminée par un crochet descendant.
- 3- La lettre L du même mot est reliée, par un gros trait trapézoïdal, au cadre supérieur du cartouche.
- 4- Brisure dans la partie gauche du cadre du cartouche de droite de la valeur.
- 5- Petite encoche au bas du timbre, à gauche, sous la partie gauche du cartouche de la valeur.
- 6- Petit renflement du cadre du médaillon central, au-dessus du I de BELGIE.

Variétés de surcharge

- 1- Croix et valeur trop bas.
- 2- Le 2 et le 0 se touchent.
- 3- Le chiffre 0 est entièrement rempli par la couleur, il n'y a pas de vide inférieur.
- 4- Croix plus petite, 6<sup>e</sup> timbre de la 6<sup>e</sup> rangée.
- 5- Variétés secondaires, légères variations de forme des chiffres 2 et 0, et de la lettre C, légères déformations des bras de la croix, certains exemplaires ont, notamment, la branche de droite un peu plus courte,

25 C + 25 C, bleu

Nuances :

- a) Sur papier ordinaire : bleu pâle, bleu
- b) Sur papier fort : bleu outremer clair, bleu foncé.

Variétés du timbre :

- 1- La 1<sup>e</sup> perle au-dessus du cartouche de gauche de la valeur est jointe au cadre de ce cartouche.
- 2- Le G de BELGIE est fermé en forme d'O, en même temps, la dernière lettre du même mot a la branche horizontale inférieure terminée par un crochet lancé obliquement vers le haut.
- 3- Brisure du cadre du cartouche du mot BELGIE, sous la lettre G.
- 4- Encoche au bord inférieur du timbre, sous la partie droite du cartouche de gauche de la valeur.
- 5- Petit ergot empiétant sur le fond sombre de la tunique, au-dessus du G de BELGIE.
- 6- Le L de BELGIQUE est comme rongé à la partie supérieure.

- 7- Brisure à la partie gauche du cadre du cartouche de gauche de la valeur.
- 8- Le L de BELGIQUE est comme rongé à la partie supérieure.
- 9- Brisure à la partie gauche du cadre du cartouche de gauche de la valeur.
- 10- Au cartouche de droite de la valeur, le chiffre 2 a la boucle reliée horizontalement au corps, du chiffre par un petit trait blanc.

Variétés de surcharge :

- 1- Croix et valeur trop haut.
- 2- Croix et valeur trop bas.
- 3- Le chiffre 2 est réuni, par un trait vertical, à la lettre C.
- 4- Le 25 et le C sont confondus.
- 5- Espace vertical entre 25 et C moindre qu'ailleurs.
- 6- Dans toutes les feuilles, les timbres de la 1ere colonne ont les chiffres moins haut ¼ de mm de différence environ.
- 7- Assez bien de chiffres 2 joints, par la base, au 5 voisin. Emplacements non fixes.
- 8- Variétés secondaires : légères différences dans la forme des chiffres et de la lettre C, légères difformités des bras de la croix.

Valeurs supérieures au 25 C.

Bien peu de chose à dire. Les timbres gravés en taille douce ne présentent pas plus de variétés du timbre que les vignettes de 1915. Les variétés de surcharge se réduisent à un total de 2. Quant aux nuances du timbre : une seule pour chaque valeur.

La surcharge, elle, est toujours carmin foncé.

Le tirage des valeurs en taille douce a été, particulièrement soigné.

35 C + 35 C, violet et noir

Variété de surcharge : il s'agit d'un défaut d'impression, le bras horizontal droit de la croix est mutilé, comme pour ne pas empiéter sur le clocher de la tour des halles d'Ypres.

50 C + 50 C, bleu-vert et noir

Variété de surcharge : le bras gauche de la croix est surmonté d'un trait, ce qui donne à la croix l'apparence d'un chiffre 4.

Pour les autres valeurs Il n'y a aucune variété à signaler pour ces timbres, ni pour leur surcharge.

1 fr + 1 fr, bleu gris

2 fr + 2 fr, vert-olive

5 fr + 5 fr, brun clair

10 fr + 10 fr, bleu

A. DE HAENE 1927 (texte original de l'auteur)

□ □ □ □ □ □ □

## Réalisation inter-membre du 21 mars 2021 – 558 (555)

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Belgique	603/612	xx	7,15	1,95		
2		661/669	xx	6,50	1,45		
3		973/978	xx	12,00	9,50		
4		1032/1036	xx	30,00	6,50		
5		1039/1045	xx	13,00	3,00		
6		1047/1052	xx	3,50	0,90		
7		1053/1062	xx	9,75	2,15		
8		1205/1211	xx	6,50	1,65		
9		1216/1221	xx	6,00	1,75		
10		1225/1230	xx	5,50	1,25		
11	Monaco	1139/40+bf14	xx	52,00	10,00		
12		1214/1223	xx	16,00	3,00		
13		1224/25+bf18	xx	20,40	4,00		
14	Suisse	1656/1658	xx	7,50	1,50	Carnet	
15		1659/1662	xx	9,00	2,00		
16		1669/1666	xx	11,00	3,00		
17		1667/1668	xx	3,50	1,00		
18		1669/1670	xx	11,00	3,00		
19		1671/1674	xx	9,00	2,00		
20		1675/1677	xx	16,00	3,50		
21	France	C 2040	xx	15,00	3,80	Croix-Rouge	
22		963	xx	14,00	3,00		
23		777778	xx	7,20	1,80		
24		C 2935	xx	12,00	3,00		
25		C 2043	xx	15,00	3,80	Croix-Rouge	
26	Guernesey	BL 32	xx	5,00	1,30		
27		BL 33	xx	5,50	1,40		
28		BL 34	xx	10,00	2,50		
29		671/678	xx	10,00	2,50	Feillet	
30		713/717	xx	10,00	2,50		
31	Belgique	BL 178	xx	11,00	3,00		
32		BL 200	xx	18,00	6,00		
33		3575	⊙		3,00	Départ Tour d'Italie	
34		1032/1036	xx	30,00	5,00		
35		46/52	⊙	65,00	13,00		
36		108/122	⊙	91,25	18,00		
37	Vatican	751/754	xx	6,00	1,20		
38		755/766	xx	30,00	6,00		
39		768/769	xx		1,20		
40		1059/1068	xx	12,00	3,50		

**!!!! Prochaine réalisation le 18 avril 2021**

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié